

Questions orales

Quant à la deuxième question concernant les groupes minoritaires—le député a mentionné en particulier celui des Behaï—nous n'avons pas encore élaboré de projet visant à évacuer par exemple le groupe des Behaïs ou à l'accueillir au Canada, et nous n'avons pas davantage, à la demande du culte Behaï à Téhéran, adopté une attitude visant trop manifestement à attirer l'attention sur lui, par crainte qu'il ne soit considéré comme professant les opinions des pays occidentaux et ne risque ainsi de faire l'objet de persécutions.

* * *

[Français]

LES PÉNITENCIERS

ON DEMANDE POURQUOI LA CONSTRUCTION DE TROIS INSTITUTIONS A ÉTÉ SUSPENDUE

M. Yvon Pinard (Drummond): Monsieur le président, je désire poser une question au solliciteur général du Canada. Étant donné que tous les projets majeurs de construction fédéraux au Québec sont toujours gelés, et c'est la froide réalité, étant donné que parmi ces projets on compte au moins trois institutions pénitentiaires, est-ce que le solliciteur général peut expliquer à la Chambre pourquoi il a ordonné la suspension de la construction de ces trois institutions pénitentiaires, et peut-il également dire ce qu'il arrive effectivement de ce programme dit accéléré de construction d'institutions pénitentiaires au Canada?

[Traduction]

L'hon. Allan Lawrence (solliciteur général et ministre de la Consommation et des Corporations): En premier lieu, monsieur l'Orateur, je ne suis pas certain que l'exécution de tous les travaux publics dans la province de Québec ait été suspendue, mais pour ce qui est du programme de construction des pénitenciers, je n'étais pas convaincu, au moment où je suis arrivé sur la scène, qu'on s'était appuyé sur des données statistiques suffisantes au moment d'élaborer des prévisions quant au nombre de détenus qu'il faudrait loger non seulement au Québec, mais d'un bout à l'autre du Canada. J'ai fait imposer un blocage temporaire du programme de construction. J'entends le faire débloquent en partie, notamment dans certaines régions du Québec où, à mon avis, il est absolument nécessaire de poursuivre la construction de certains établissements.

● (1450)

[Français]

LA CONSTRUCTION D'INSTITUTIONS À DRUMMONDVILLE ET À MIRABEL—ON DEMANDE QUAND REPRENDRONT LES TRAVAUX

M. Yvon Pinard (Drummond): Monsieur l'Orateur, étant donné que le commissaire responsable du Service correctionnel du Canada, M. Yeomans, devant le comité de la justice et des questions juridiques, il y a trois semaines, a confirmé que le gouvernement avait les fonds disponibles dans le dernier budget pour construire les institutions de Drummondville-Sud et de Mirabel pour remplacer la désuète institution de Saint-Vincent-de-Paul, étant donné également que le commissaire a

[M^{lle} MacDonald.]

confirmé que c'était toujours une priorité pour le service pénitentiaire canadien de poursuivre la construction du pénitencier à sécurité moyenne à Drummondville-Sud et à sécurité maximum à Mirabel, et étant donné enfin que le ministre des Approvisionnements et Services est venu à Drummondville annoncer cette construction samedi dernier, lui qui est membre du cabinet restreint, est-ce que le solliciteur général du Canada peut confirmer que le ministre des Approvisionnements et Services rendus avait parfaitement raison et peut-il dire la date exacte de la reprise des travaux à Drummondville-Sud et à Mirabel?

[Traduction]

L'hon. Allan Lawrence (solliciteur général et ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, ce n'est pas parce qu'il existe des crédits pour construire des établissements que ces établissements doivent nécessairement être construits. Je m'excuse auprès du député pour le cas où je ne me serais pas bien fait comprendre. Ce que j'ai dit, c'est que lorsque je suis entré en fonctions, je n'ai pas trouvé de justification statistique permettant de conclure qu'il fallait construire tel ou tel établissement dans telle ou telle partie du pays.

Le doute est en train d'être levé par la mise au point d'une série statistique nouvelle. Des décisions ont été annoncées par le gouvernement précédent, je pense même en fait qu'il y a eu quatre grands programmes de construction distincts annoncés en cinq ans par le gouvernement précédent.

LE DÉBLOCAGE DES PROJETS DE CONSTRUCTION DE CERTAINS ÉTABLISSEMENTS

M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au solliciteur général. Peut-il nous dire si le déblocage anticipé des constructions pénitentiaires va porter sur l'établissement de sécurité moyenne de Dorchester et sur l'établissement de sécurité maximum de Renous?

L'hon. Allan Lawrence (solliciteur général et ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, dès qu'une décision aura été prise, elle sera annoncée.

* * *

LE NORD CANADIEN

LES SUBVENTIONS À LA FRATERNITÉ DES INDIENS DU MANITOBA

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Considérant les graves difficultés éprouvées en ce moment par la Fraternité des Indiens du Manitoba, à laquelle le ministère fédéral vient par ailleurs de couper les subventions, ce qui fait que son personnel se trouve sans emplois et que l'organisme ne peut plus fonctionner en ce moment, est-ce que le ministre va rétablir immédiatement les subventions à cette fraternité pour lui permettre de poursuivre ses activités journalières en attendant de régler ses problèmes?